

**REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

**ACCÉLÉRATION**

**LE PLAN  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**



# édito



Faire face aux conséquences sociales et économiques de la pandémie de la COVID-19 réclame la mobilisation de tous : citoyens, acteurs publics et privés. Depuis le mois de mars 2020 et le confinement quasi mondial qui a suivi, la Région Bourgogne-Franche-Comté vous accompagne. Pour protéger, mais aussi pour innover. Pour traiter à la fois l'urgence et le futur immédiat. Pour faire de certains aspects de la crise de véritables opportunités pour notre territoire.

Toutefois les évolutions écologiques, technologiques ou économiques que la crise a mises en lumière, nous ne les découvrons pas. Les politiques régionales en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, de l'aménagement du territoire, des infrastructures et des usages du numérique, sont autant d'illustrations de la détermination de la Bourgogne-Franche-Comté à se saisir des grandes révolutions qui traversent nos organisations et nos modes de vie.

La crise à laquelle nous sommes confrontés ne doit pas nous faire oublier ces enjeux primordiaux pour l'avenir de notre région. Aux côtés de l'Europe, de l'État et de nos partenaires institutionnels, la Bourgogne-Franche-Comté a ainsi fait le choix d'intensifier son action, grâce à un plan d'une ampleur inédite de 435 millions d'euros.

Après avoir consacré 100 millions d'euros à des mesures d'urgence, il s'agit désormais d'accélérer l'investissement, avec, toujours, une priorité : créer de l'activité et soutenir l'emploi. La Région va donc soutenir des projets, prêts à démarrer mais jusque-là bloqués par un besoin de financements, pour investir rapidement en faveur du développement économique, de l'écologie, et des territoires. En faveur, aussi, des solidarités. Oui, cette situation hors norme exige de réagir vite. C'est pourquoi les premiers financements seront débloqués dès le lendemain du vote de ce plan par les élus régionaux.

Ce plan ne se résume pas à un montant ; c'est un engagement pour l'avenir. Cet engagement, la Bourgogne-Franche-Comté le tiendra avec vous.

**Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté**

# Plan d'accélération de l'investissement régional :

**435**  
M€

**&**

**102**  
MESURES  
PHARES

Face à la crise provoquée par l'épidémie de COVID-19, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage dans un Plan d'accélération de l'investissement régional

**435 millions d'euros, 102 mesures et une priorité : créer de l'activité et soutenir l'emploi.**

**Au service de cette ambition, la Région a retenu trois grandes priorités :**

- **Emploi**
- **Écologie**
- **Territoires et solidarités**

Ce Plan d'accélération fait suite à un précédent plan d'urgence de 100 millions d'euros voté au cœur de la crise. En complément des mesures prises par l'État, la Région avait déployé des dispositifs en direction des entreprises et des secteurs les plus fragilisés.

ACCÉLÉRATION

LE PLAN  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



EMPLOI

113,45 millions d'€

**>** **25 MESURES** *du Plan d'accélération sont dédiées*  
à **SOUTENIR LES ACTEURS LOCAUX DE**  
**L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI**

LE PLAN D'ACCÉLÉRATION A ÉTÉ AVANT TOUT CONÇU POUR CRÉER DE L'ACTIVITÉ ET SOUTENIR L'EMPLOI EN PRIVILÉGIANT L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, L'INNOVATION ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES SALARIÉS.



## SOUTENIR LES ENTREPRISES ET L'INNOVATION

*Quelques exemples :*

- Créer un « fonds de relocalisation et de transition vers une économie décarbonée » - **20 millions d'euros**
- Construire un fonds d'investissement dans l'agroalimentaire - **3,5 millions d'euros**
- Doubler l'effort de la Région sur les projets Hydrogène - **10 millions d'euros**

51,5  
M€



## TOURISME

*Quelques exemples :*

- Accompagner le tourisme social - **4 millions d'euros**
- Soutenir l'hébergement et les structures touristiques - **19 millions d'euros**

23  
M€



## ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

*Quelques exemples :*

- Créer un fonds régional de soutien pour les investissements économiques de proximité - **10 millions d'euros**
- Soutenir la commercialisation en vente directe des productions régionales - **1,5 million d'euros**
- Accélérer les investissements dans l'économie sociale et solidaire - **6 millions d'euros**

17,5  
M€



## MODERNISATION DES STRUCTURES DE FORMATION

*Quelques exemples :*

- Aménager des campus territoriaux - **1 million d'euros**
- Rénover le CFA École des Métiers à Longvic et de l'Institut de Formation de Soins Infirmiers d'Auxerre - **8,25 millions d'euros**
- Rénover le centre régional d'éducation physique et sportive (Creps) de Dijon - **11 millions d'euros**

21,45  
M€

ACCÉLÉRATION

LE PLAN  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



ÉCOLOGIE

237 millions d'€

➤ **47 MESURES** du Plan d'accélération sont dédiées à l'accélération de la **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ENTEND FAIRE DU PLAN D'ACCÉLÉRATION DE L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL UN OUTIL AU SERVICE DE L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AUX DÉFIS MAJEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Quelques exemples :

- Faciliter et élargir l'accès au dispositif Effilogis, le programme régional dédié à l'efficacité énergétique des bâtiments - **20,5 millions d'euros**
- Renforcer les investissements en matière de rénovation énergétique dans les lycées, le Creps, les établissements d'enseignement supérieur et les bâtiments culturels - **48,2 millions d'euros**
- Accompagner la montée en compétences par la formation des professionnels du secteur - **700 000 euros**

69,47  
M€

## TOURISME DURABLE

Quelques exemples :

- Accompagner le développement touristique des territoires - **7 millions d'euros**
- Développer l'itinérance touristique douce (fluvestre, vélo, pédestre) - **6 millions d'euros**

13  
M€



## MOBILITÉ

Quelques exemples :

- Soutenir le développement du ferroviaire, pour le fret et les voyageurs - **26,8 millions d'euros**
- Expérimenter le train à hydrogène - **51,9 millions d'euros**
- Développer les aires de covoiturage - **1 million d'euros**

79,7  
M€



## ÉNERGIES RENOUVELABLES

Quelques exemples :

- Soutenir la filière et créer un fonds régional de la transition énergétique dédié aux énergies renouvelables - **7 millions d'euros**
- Déployer l'énergie solaire - **22,4 millions d'euros**

32,48  
M€



## BIODIVERSITÉ

- Accélérer les programmes d'intervention dans les réserves naturelles régionales -  
**1 million d'euros**
- Réhabiliter le Conservatoire d'espace naturel (CEN) de Bourgogne -  
**400 000 euros**
- Soutenir les programmes de restauration des sites de conservation et de trame écologique -  
**2 millions d'euros**
- Appel à projets de renaturation et de réintroduction de la biodiversité en milieu urbain et lutte contre les effets du changement climatique -  
**2,5 millions d'euros**

**5,9**  
M€



## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Lancer un appel à projets sur la protection et la gestion de la ressource en eau -  
**10 millions d'euros**
- Créer un programme de soutien aux projets d'investissement des centres d'accueil de classes environnement et de classes vertes -  
**1,5 million d'euros**

**11,5**  
M€



## ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉCHETS

- Multiplier par 15 le montant annuel consacré à l'accélérateur à projets économie circulaire -  
**9 millions d'euros**
- Généraliser le tri à la source des biodéchets -  
**1 million d'euros**

**10**  
M€



## AGRICULTURE

### Quelques exemples :

- S'engager dans le programme d'aide au stockage des eaux pluviales -  
**1 million d'euros**
- Soutenir le raccordement des installations photovoltaïques sur les bâtiments agricoles -  
**1 million d'euros**
- Soutenir les exploitations qui investissent pour réduire l'utilisation d'intrants et de pesticides -  
**1,5 million d'euros**
- Proposer une aide à l'intégration de l'agroforesterie dans les modèles agricoles -  
**500 000 euros**

5  
M€



## BOIS ET FORÊTS

### Quelques exemples :

- Aider à la construction bois exemplaire, notamment dans les bâtiments publics -  
**5 millions d'euros**
- Constituer un groupement forestier pour faire de certaines forêts des modèles d'une gestion durable et exemplaire -  
**4 millions d'euros**

10  
M€

ACCÉLÉRATION

LE PLAN  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



# TERRITOIRES ET SOLIDARITÉS

84,5 millions d'€



**30 MESURES** du Plan d'accélération sont dédiées à la  
**TRANSITION NUMÉRIQUE ET LA COHÉSION  
SOCIALE ET TERRITORIALE**

LE PLAN D'ACCÉLÉRATION DE L'INVESTISSEMENT VISE À ACCÉLÉRER LA TRANSITION NUMÉRIQUE, AGIR EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE ET SOUTENIR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LE SPORT.

## TRANSITION NUMÉRIQUE

Quelques exemples :

- Créer de nouveaux tiers-lieux - **5 millions d'euros**
- Lancer un programme « territoire intelligent et connecté » à destination des communes et intercommunalités - **20 millions d'euros**
- Soutenir des projets numériques d'envergure (data center de l'Université de Bourgogne, réalisation d'une nouvelle aile entièrement connectée au CHU de Dijon...) - **8 millions d'euros**

En complément, le Plan d'accélération vise à faciliter l'accès et les usages du numérique auprès de l'ensemble des apprenants :

- Lancer un plan d'équipement numérique individuel pour environ 7 000 lycéens boursiers (élèves de Seconde et 1<sup>re</sup> année de CAP) - **4,2 millions d'euros**
- Aider à l'acquisition d'équipement numérique et informatique pour les instituts de formation sanitaire et sociale, les CFA (centres de formation d'apprentis) et les établissements d'enseignement supérieur - **2,3 millions d'euros**
- Acquérir des casques de réalité virtuelle de présentation des métiers - **600 000 euros**

**42,1**  
M€

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Quelques exemples :

- Appuyer les projets d'aménagement durable de l'espace public, et de mobilités douces - **11,2 millions d'euros**
- Adopter un plan vélo pour, d'une part, accompagner les Départements dans la réalisation de pistes cyclables et, d'autre part, implanter des abris vélos sécurisés dans les gares comtoises - **5 millions d'euros**
- Aménager des pôles d'échanges multimodaux dans les gares - **1 million d'euros**

**24,15**  
M€



## SANTÉ DE PROXIMITÉ

- Augmenter le soutien aux projets de création de maisons de santé publique avec le doublement des plafonds des aides existantes -  
**1 million d'euros**
- Accélérer le développement de la télémédecine et de la e-santé -  
**4 millions d'euros**

5  
M€

## PATRIMOINE, CULTURE ET SPORT

- Budget consacré aux chantiers de rénovation permettant de relancer l'activité du secteur du bâtiment des travaux publics -  
**10,05 millions d'euros**
- Soutenir les librairies et aider à l'aménagement de lieux de diffusion culturelle et aux salles de cinéma -  
**200 000 euros**
- Lancer un programme de modernisation des piscines axé sur la rénovation thermique/énergétique et/ou l'augmentation de la capacité des piscines situées sur l'ensemble du territoire -  
**3 millions d'euros**

13,25  
M€



# FONDS EUROPÉENS

## 105 millions d'€

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EST RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PARTIE DU PLAN DE RELANCE EUROPÉEN. LA MOBILISATION DE CES FONDS EUROPÉENS, SOIT UNE ENVELOPPE TOTALE DESTINÉE AU PLAN DE RELANCE ESTIMÉE À **105 MILLIONS D'EUROS**, S'ARTICULERA AVEC LES MESURES DU PLAN D'ACCÉLÉRATION RÉGIONAL, POUR PERMETTRE D'ACCOMPAGNER UN MAXIMUM DE PROJETS SUR LE TERRITOIRE.



### Quelques exemples :

- Process verts dans les entreprises – **15 millions d'euros**
- Actions de formations professionnelles des demandeurs d'emplois et actions de formation apprentissage dans le supérieur – **10 millions d'euros**
- Ré-abonder le prêt rebond et/ou développer de nouveaux outils de financement à destination des entreprises, sous forme d'ingénierie financière : fonds de roulement, fonds de garantie, prêt vert, ... – **25 millions d'euros**
- Fonds de prêt innovation avec BPI pour des projets allant de l'innovation jusqu'à l'industrialisation de ces nouveaux process / procédés / services – **5 millions d'euros**
- Projets de recherche collaborative en lien avec la RIS3, filière horlogère et hydrogène notamment – **7 millions d'euros**
- Soutien aux investissements des PME y compris immobilier – **15 millions d'euros**
- Station de production et de stockage d'hydrogène, équipements expérimentaux ou innovants pour initier le développement de la filière hydrogène – **5 millions d'euros**
- Constitution d'une filière masques – **3 millions d'euros**
- Investissements immobiliers en faveur du déploiement des usages numériques (tiers-lieux, data-center, ...) – **15 millions d'euros**
- Investissements dans le matériel et les usages numériques, à destination des acteurs publics et privés – **3 millions d'euros**
- Participation aux dépenses liées à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les lycéens boursiers – **2 millions d'euros**

# PLAN D'URGENCE

## 100 millions d'€ engagés dès le mois de mars 2020

CE PLAN D'URGENCE REPRÉSENTE UN MONTANT GLOBAL DE **100 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS AU CŒUR DE LA CRISE.**

**Dont :**

- **16 millions d'euros** pour le fonds de solidarité nationale (en complément de l'État)
- **1 million d'euros** pour le fonds de solidarité territorial
- **10,2 millions d'euros** versés au fonds régional d'avances remboursables pour consolider la trésorerie des TPE
- **4,5 millions d'euros** pour le Prêt Rebond BFC
- **16,8 millions d'euros** pour la création du Fonds régional des territoires avec les EPCI
- **6,5 millions d'euros** pour alimenter le fonds d'avances remboursables qui permet de préserver la trésorerie des entreprises (TPE et PME) par un report de leurs échéances de six mois
- **7 millions d'euros** pour les structures d'hébergement touristiques
- **2,5 millions d'euros** pour le dispositif d'aide aux entreprises de l'événementiel
- **5,6 millions d'euros** pour le plan de soutien aux associations
- **135 000 euros** pour le fonds d'urgence de soutien aux étudiants
- **434 000 euros** pour le fonds d'urgence à l'horticulture
- ...

# PLAN ACCÉLÉRATION

## en Bourgogne-Franche-Comté

### À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Collectivités territoriales, chefs d'entreprises, artisans, agriculteurs, établissements touristiques, porteurs de projets... Tous les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté peuvent prétendre à une ou plusieurs mesures du Plan d'accélération Bourgogne-Franche-Comté.

### Vous souhaitez connaître les aides dont vous pouvez bénéficier ?

- Rendez-vous sur le site de la Région :  
**[www.bourgognefranche-comte.fr/acceleration](http://www.bourgognefranche-comte.fr/acceleration)**
- Vous y trouverez l'ensemble des mesures votées dans le cadre du plan de relance.





4, square Castan  
CS 51 857  
25 031 Besançon cedex

0 970 289 000  
[www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)

